



STAGE DE FORMATION SYNDICALE

CONTRE LES VIOLENCES, L'AUTOGESTION !



JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021
De 09h00 à 17h00
Lycée Jules Fil
Boulevard Joliot-Curie
11000 Carcassonne

stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 Paris)

Programme

Stage ouvert à tous les personnels, syndiqués ou non syndiqués.

Discussions et ateliers animés en collaboration avec la sociologue et militante pour l'abolition du système pénal Gwenola Ricordeau, actuellement professeure assistante en justice criminelle de la California State University, et dont les deux derniers ouvrages sont *Pour elles toutes, femmes contre la prison* (2019) et *Crimes et Peines. Penser l'abolitionnisme pénal* (2021).

Pour vous inscrire (**avant le lundi 16/08/2021 - avant la fermeture des établissements scolaires pour les vacances serait plus judicieux**)

1. En adressant **une demande de congé syndical** au chef d'établissement (voir annexe) au **moins 1 mois avant la date du stage (donc avant le 16 août)**.
2. En **s'inscrivant auprès des organisateurs** afin que le syndicat puisse établir une liste d'émargement nécessaire à l'établissement des attestations de présence qui vous seront remises à l'issue du stage. **Nous écrire à 66-11@sudeducation.org** ou nous laisser un message avec vos coordonnées au **06 89 84 01 17**.

L'administration peut demander **après le stage, une attestation** émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation, ni autre document d'information sur l'objet de ce stage. Le formulaire de demande de congé syndical suffit.

Avec la baisse des moyens de l'Éducation Nationale et la crise économique, sociale et politique actuelle, l'école est de plus en plus régulièrement confrontée à des cas de violences interpersonnelles, physiques ou verbales. Selon qu'il s'agit d'"incivilités" ou de faits plus graves, elles peuvent conduire à des sanctions, à des conseils de discipline, voire même à des dépôts de plaintes, et sont renvoyées à la responsabilité individuelle de leurs auteur.e.s. Mais il y a aussi les violences qui ne peuvent pas être interprétées en termes de responsabilités individuelles, de transgression du règlement intérieur ou de la loi : il s'agit des violences institutionnelles, économiques, sociales, symboliques. Elles sont souvent souvent considérées comme une fatalité et sont envisagées avec résignation (dans le cas des inégalités économiques, du manque de personnels, des bâtiments peu accueillants, etc.). Et elles peuvent même être perçues comme justes et méritées (les notes, les classements, les jugements essentialisants portés sur les élèves par les adultes, les punitions).

De ce point de vue, l'école n'est pas isolée du reste de la société, où sous le vernis de l'égalité des droits et des chances que menaceraient la délinquance, l'insécurité, le rejet de l'autorité, le séparatisme, etc., on trouve la violence intolérable d'un ordre social et économique profondément inégalitaire et excluant, la violence d'une justice de classe, la violence de la répression policière et judiciaire contre toutes les résistances à cet ordre établi.

SUD Éducation se bat pour une autre société, et donc pour une autre école, émancipatrice et égalitaire. Pour que ces idées ne restent pas à l'état d'idées mais trouvent une mise en pratique, nous proposons un stage en collaboration avec Gwenola Ricordeau, sociologue et militante pour l'abolition du système pénal, actuellement professeure assistante en justice criminelle de la California State University, et dont les deux derniers ouvrages sont *Pour elles toutes, femmes contre la prison* (2019) et *Crimes et Peines. Penser l'abolitionnisme pénal* (2021).

Quelles réflexions et pratiques collectives mener pour promouvoir l'autonomie individuelle et collective des élèves et pour instaurer les conditions d'une communauté scolaire émancipatrice, démocratique et solidaire, où chacun.e se sentirait à sa place et en sécurité ? comment prendre en charge les conflits et les violences sans recourir à la justice punitive ? qu'est-ce que la justice restaurative ? qu'est-ce que la justice transformative ? comment peuvent-elles être mises en pratique à l'école ?

Après une présentation des recherches de la sociologue, il s'agira dans ce stage de mettre en place des ateliers d'échanges de pratiques pour trouver ensemble des propositions concrètes à faire dans nos établissements.